



N° 21-004-XIF au catalogue

Avril 2005

Marché à créneaux ou industrie en expansion? La production de fruits et légumes biologiques au Canada

Par William Parsons

Vers la fin des années 90, les médias et les revues agricoles déclaraient que la production biologique était la voie de l'avenir. On soutenait que la production biologique était respectueuse de l'environnement, qu'elle produisait un revenu brut plus élevé, et que les consommateurs considéraient les aliments biologiques comme étant de meilleure qualité. On entendait souvent affirmer que l'industrie des produits biologiques affichait un taux de croissance annuel de 20 % et qu'elle ferait bientôt concurrence aux

méthodes de production conventionnelles pour la domination du marché.

Le producteur agricole a adopté des méthodes de production biologique afin de répondre à la demande du consommateur pour des aliments sains exempts de pesticides et produits au moyen de méthodes respectueuses de l'environnement. En échange, le consommateur s'est montré prêt à payer un prix plus élevé pour des aliments biologiques au supermarché, au marché en plein air et à d'autres points de vente.

Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole renferme des articles mettant en lumière des renseignements statistiques ayant pour thème l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Les points de vue sur les politiques, qu'ils soient formulés explicitement, inférés ou interprétés à partir du contenu de cet article, ne reflètent pas les points de vue de Statistique Canada ou d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur.

Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole

ISSN 1481-9007

REGARDS est un bulletin publié par la Division de l'agriculture de Statistique Canada et distribué aux utilisateurs de données agro-alimentaires et rurales.

Rédacteur : Michael Trant

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à :

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 465-1991

Les abonnements sont disponibles par la poste ou par télécopieur auprès de :

Rédacteur - *Regards*
Division de l'agriculture
Statistique Canada
12^e étage, Immeuble Jean-Talon
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Internet: agriculture@statcan.ca
Télécopieur : (613) 951-3868

Regards est aussi offert sans frais dans Internet à (http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-004-XIF/free_f.htm)

Notre catalogue de produits et services est offert sans frais sur demande.

Normes de services à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements particuliers à : Josée Bourdeau.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- P préliminaire
- r rectifié
- x confidentiel
- A excellent
- B très bon
- C bon
- D acceptable
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

En 2000, Statistique Canada a commencé à étudier l'importance de l'industrie de la production d'aliments biologiques en examinant la production de fruits et de légumes biologiques. Ce document comprend une analyse descriptive des données sur la production biologique recueillies entre 2000 et 2003. L'analyse sert à comparer les taux de participation, les emplacements de production, les taux d'expansion et les revenus des producteurs de fruits et légumes biologiques et des producteurs conventionnels.

Cette étude remet en question la perception selon laquelle les agriculteurs reçoivent un prix supérieur pour les produits biologiques. Elle ne porte que sur les producteurs biologiques qui vendent toute leur production de fruits et légumes frais directement au consommateur ou, pour l'analyse des revenus bruts, sur le marché général des produits frais.

Le consommateur est prêt à payer un prix plus élevé pour la plupart des cultures biologiques, probablement parce qu'il estime acheter un produit bon pour la santé et meilleur au goût. Du point de vue de l'agriculture, on observe que la plupart des cultures biologiques ont un rendement plus faible. Les agriculteurs doivent faire des expériences pour déterminer ce que la culture exige sans l'utilisation de produits chimiques. L'assimilation des éléments fertilisants et le pourcentage de rétention d'eau du sol peuvent varier en fonction de ce que l'agriculteur fait et du moment où il choisit de le faire.

En raison de la relation entre les prix et le rendement, l'agriculteur doit choisir ce qu'il veut cultiver s'il souhaite obtenir un revenu brut à l'acre plus élevé que celui obtenu par les méthodes conventionnelles. Comme le montrent les résultats de l'enquête, environ la moitié des produits cultivés à l'aide de méthodes biologiques génère un revenu brut à l'acre supérieur à celui des produits cultivés au moyen des méthodes habituelles.

Selon les médias et d'autres sources de renseignements, l'intérêt et la demande des consommateurs pour les produits biologiques continuent d'augmenter. Cependant, les ventes représentent toujours un marché à créneaux dans la plupart des régions du Canada.

Il est clair que le nouveau marché pour les produits biologiques est beaucoup plus complexe qu'il en a l'air de prime abord. Il est également évident que les nouveaux producteurs ne devraient pas s'attendre à obtenir immédiatement un prix plus élevé pour leurs fruits et légumes biologiques à moins de produire des produits de qualité supérieure et de les vendre dans un marché favorable.

Comme dans le cas de la plupart des entreprises, les producteurs qui ont un plan de production et qui connaissent bien leur marché cible ont le plus de chances d'obtenir la bonification pour les produits biologiques constatée sur le marché.

Certaines cultures biologiques génèrent un revenu brut à l'acre supérieur à celui obtenu par les cultures conventionnelles. Un examen du prix de vente directe révèle que, dans le cas de presque tous les produits cultivés, les produits biologiques obtiennent une bonification. Nous pouvons toutefois affirmer avec certitude que l'industrie canadienne des fruits et légumes biologiques est en expansion, mais que cette expansion est très lente.

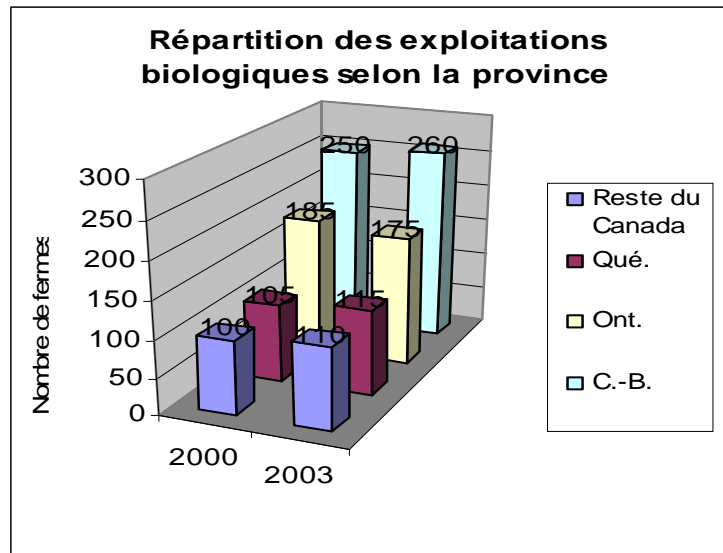
Taille de l'industrie des fruits et légumes biologiques

Selon l'Enquête sur les fruits et légumes, près de 5 % des exploitations agricoles qui ont participé à l'enquête se considèrent comme des producteurs biologiques. Les exploitations biologiques exploitent environ 1,8 % de la superficie commerciale cultivée en fruits et

environ 1,5 % de la superficie commerciale cultivée en légumes.

Les superficies consacrées à la production de fruits et de légumes biologiques se trouvent principalement en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. La production biologique

totale pour le reste du pays est à peu près égale à celle du Québec. La superficie consacrée à la culture des bleuets dans les provinces de l'Atlantique représente une grande partie de la superficie consacrée à la production de fruits à l'extérieur des trois principales provinces.



La province où l'on consacre la plus grande superficie à la culture biologique varie selon que l'on examine la superficie en acres ou la proportion des terres exploitées. L'Ontario consacre la plus grande superficie totale à la production de produits biologiques, suivie de près par la Colombie-Britannique et le Québec.

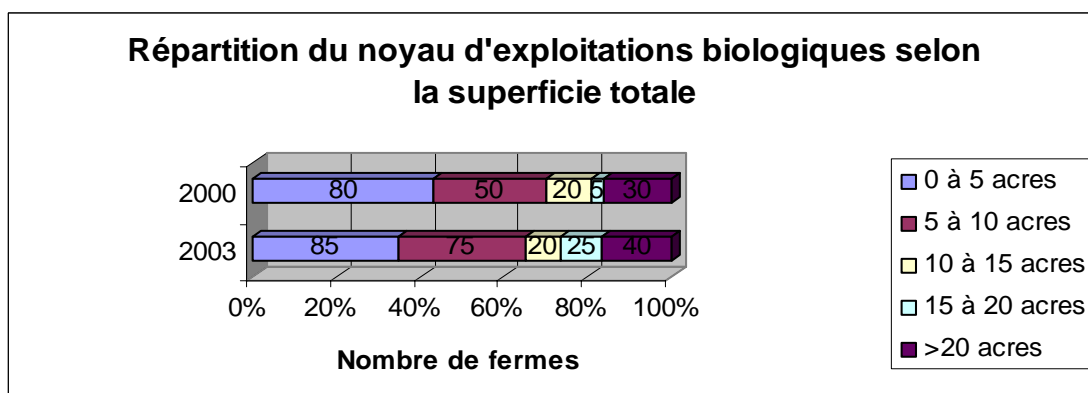
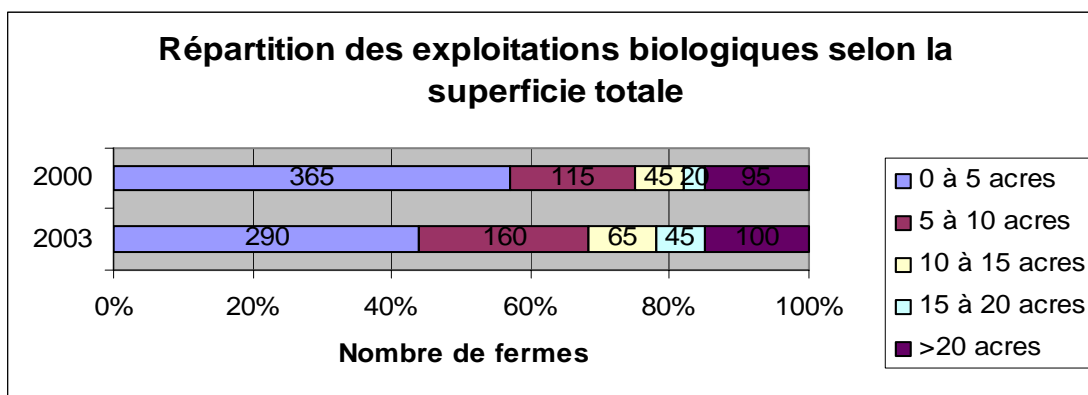
Toutefois, c'est la Colombie-Britannique qui consacre la plus grande proportion de ses terres à la production de fruits et de légumes biologiques. En Colombie-Britannique, 8,7 % de la superficie totale cultivée en légumes et 3,2 % de celle cultivée en fruits est consacrée à la culture biologique, comparativement à juste 1,5 % de la superficie cultivée en légumes et à 1,6 % de celle cultivée en fruits en Ontario.

Les exploitations biologiques sont généralement plus petites que les exploitations conventionnelles, la majorité ayant moins de

5 acres. Toutefois, la taille des exploitations biologiques a augmenté au cours des quatre dernières années.

En 2000, près de 60 % des exploitations biologiques avaient moins de 5 acres et 80 %, 10 acres ou moins. Quatre ans plus tard, les exploitations de moins de cinq acres représentaient juste 45 % du nombre total d'exploitations agricoles, 70 % avaient 10 acres ou moins et 80 % avaient 15 acres ou moins.

La plus forte croissance s'observe chez les exploitations de 5 à 10 acres, ce qui donne à penser que certaines exploitations agricoles dans le groupe des exploitations de 0 à 5 acres ont pris de l'expansion. Toutefois, un examen plus minutieux des données révèle que la croissance n'est pas attribuable à l'expansion des exploitations existantes, mais plutôt aux nouvelles exploitations agricoles transitoires.



En outre, l'enquête a révélé un roulement chez les producteurs qui déclarent cultiver des fruits et des légumes biologiques, alors qu'on s'attendait à ce qu'une exploitation agricole qui adopte des méthodes d'agriculture biologique reste une exploitation biologique.

Entre 60 % et 70 % des répondants qui déclaraient utiliser des méthodes de production biologique pendant un an ou deux ont ensuite abandonné l'agriculture biologique pour revenir aux méthodes de production conventionnelles. Par conséquent, il existe un noyau reconnu de producteurs biologiques qui sont entrés sur le marché des fruits et des légumes biologiques et qui y sont restés. Les autres sont des producteurs biologiques transitoires.

En 2000, ce noyau comprenait environ 185 exploitations agricoles. En 2003, leur nombre était passé à 245, soit une hausse de 32 %. La hausse au cours de la même période pour toutes les exploitations agricoles déclarant une production biologique était nettement inférieure,

s'établissant à 3 %. On pourrait donc déduire que, même si de nombreux producteurs biologiques entrent sur le marché et en sortent, le noyau a réussi à établir une clientèle de base ou un créneau, ou les deux.

On constate également une augmentation modeste de la taille de l'exploitation agricole dans ce noyau de producteurs biologiques au cours de la même période de quatre ans. Cette croissance s'observe surtout auprès du groupe d'exploitations ayant de 15 à 20 acres.

Revenu brut : production biologique et production conventionnelle

Les résultats de l'enquête révèlent une variation considérable d'une année à l'autre de la superficie ensemencée, des rendements, des prix et de la participation de chaque producteur.

Une partie de cette variation est prévisible et peut être directement attribuable à la nature du produit cultivé. Le délai requis pour acquérir les

connaissances permettant de produire des cultures biologiques de qualité uniforme limite peut-être le nombre de producteurs qui entrent dans ce secteur d'activité et inciterait ceux qui y sont déjà à faire marche arrière et à revenir aux méthodes conventionnelles.

Le producteur doit apprendre, par expérience et par essai et erreur, un bon nombre des techniques utilisées pour produire des cultures biologiques tandis que les méthodes de production conventionnelles sont déjà bien connues et relativement faciles à mettre en œuvre.

En outre, en adoptant des méthodes de production biologique, l'agriculteur perd l'avantage que confère l'utilisation des produits chimiques et ne profite pas de la croissance accélérée favorisée par les fertilisants, les insecticides et les herbicides chimiques. La lutte contre les maladies et les insectes est plus problématique pour l'agriculteur biologique. Il faut détecter les problèmes rapidement et l'agriculteur doit trouver des solutions perfectionnées, souvent innovatrices, qui, si elles ne sont pas introduites correctement ou si elles sont introduites trop tard, nuisent directement au rendement et à la qualité des produits.

Aux considérations techniques de la production biologique s'ajoute la complication de la commercialisation des produits. Le marché des produits biologiques au Canada est encore en développement, ce qui oblige le producteur à concevoir un plan de marketing et à créer un marché pour ses produits. Selon la qualité des cultures, l'emplacement géographique et le succès du programme de commercialisation, le producteur peut recevoir ou non une bonification pour son produit. Il est évident que les prix ne sont pas les mêmes pour tous les producteurs.

Les résultats de l'enquête varient fortement d'une culture à l'autre et d'une année à l'autre, et ils dépendent beaucoup de ceux qui se considèrent comme des producteurs biologiques

d'une année à l'autre. Par conséquent, la majeure partie de l'analyse présentée ici est fondée sur des moyennes. Pour simplifier l'analyse, nous avons établi la moyenne des données sur les rendements et les prix pour les quatre années comprises entre 2000 et 2003, de manière à obtenir un chiffre pour le rendement et le prix par culture.

Bien que la production biologique existe sur le marché des fruits et des légumes de transformation, une grande partie de la production biologique se vend sur le marché des aliments frais. Par conséquent, l'analyse des années comprises entre 2000 et 2003 en fonction de la superficie, de la production et de la valeur à la ferme a été effectuée à partir des ventes sur le marché des aliments frais seulement.

Les résultats de l'enquête et de l'analyse présentés ici ne traitent pas du coût de la production et du coût des facteurs de production qui permettraient de dresser un tableau complet de la rentabilité quelle que soit la méthode de production utilisée. Cependant, en tant qu'indicateur général des résultats potentiels, la mesure du revenu brut à l'acre est une bonne donnée de référence qui permet d'évaluer les attentes et de prendre la décision lorsque vient le moment de choisir quelle culture cultiver et de déterminer les revenus auxquels il faut s'attendre. En outre, on constatera sans doute des différences selon qu'on analyse les petites ou les grandes exploitations agricoles.

Le rendement de la plupart des cultures de légumes et de plusieurs cultures de fruits diminue (voir les tableaux ci-dessous) lorsqu'on se sert de méthodes de production biologique. Cependant, cette diminution varie selon le type de culture.

Dans les cas où le rendement des méthodes d'agriculture biologique dépasse celui des méthodes conventionnelles, il se peut que les cultures réagissent aux soins particuliers

apportés par le producteur. Comme les producteurs biologiques cultivent habituellement des superficies plus petites, ils peuvent parfois prêter plus d'attention à l'état

des cultures et appliquer des mesures préventives en temps opportun pour éviter la diminution des rendements.

| Comparaison du rendement et du revenu brut par acre Méthodes de production biologique et méthodes conventionnelles Ventes sur le marché des produits frais Canada, de 2000 à 2003 | | | | |
|--|--|---|---|--|
| Fruits | Rendement moyen des produits biologiques livres/acre | Rendement moyen des produits conventionnels livres/acre | Ventes brutes de produits biologiques revenu par acre | Ventes brutes de produits conventionnels revenu par acre |
| Pommes | 13 150 | 15 500 | 4 350 \$ | 3 400 \$ |
| Bleuets | 3 150 | 3 800 | 4 600 \$ | 4 200 \$ |
| Pêches | 7 000 | 8 750 | 4 125 \$ | 4 825 \$* |
| Poires | 14 150 | 11 100 | 5 650 \$ | 3 450 \$ |
| Framboises | 3 025 | 1 750 | 3 525 \$ | 3 300 \$ |
| Fraises | 3 525 | 4 700 | 3 850 \$ | 4 750 \$* |
| Comparaison du rendement et du revenu brut par acre Méthodes de production biologique et méthodes conventionnelles Ventes sur le marché des produits frais Canada, de 2000 à 2003 | | | | |
| Légumes | Rendement moyen des produits biologiques livres/acre | Rendement moyen des produits conventionnels livres/acre | Ventes brutes de produits biologiques revenu par acre | Ventes brutes de produits conventionnels revenu par acre |
| Asperges | 1 125 | 2 075 | 2 075 \$ | 2 900 \$* |
| Haricots | 2 300 | 7 800 | 2 750 \$ | 1 625 \$ |
| Betteraves | 7 450 | 13 675 | 4 850 \$ | 2 675 \$ |
| Brocoli | 4 750 | 8 325 | 3 000 \$ | 3 600 \$* |
| Maïs sucré | 6 275 | 5 025 | 1 550 \$ | 1 125 \$ |
| Choux | 11 250 | 20 600 | 2 650 \$ | 2 900 \$* |
| Carottes | 21 450 | 24 800 | 6 750 \$ | 2 850 \$ |
| Choux-fleurs | 7 900 | 15 075 | 3 200 \$ | 4 125 \$* |
| Ail | 2 175 | 1 950 | 4 025 \$ | 3 250 \$ |
| Laitue | 7 800 | 22 475 | 3 500 \$ | 5 450 \$* |
| Oignons secs | 12 075 | 28 200 | 4 925 \$ | 3 750 \$ |
| Citrouilles | 5 725 | 11 800 | 900 \$ | 1 575 \$* |
| Courges et zucchini | 5 875 | 8 600 | 2 500 \$ | 2 600 \$* |
| Tomates | 9 400 | 12300 | 6 050 | 4 100 \$ |

* indique des ventes brutes par acre supérieures aux revenus des produits biologiques.

Toutefois, le facteur économique qui incite les agriculteurs à se tourner vers les méthodes biologiques est la bonification générée par la production biologique. Il existe effectivement une bonification pour la plupart des récoltes obtenues à l'aide de méthodes biologiques, à l'exception des framboises. Dans certains cas, cependant, la différence de prix est marginale, soit inférieure à cinq cents la livre.

Il convient de souligner que la présente analyse est fondée sur une comparaison des cultures biologiques cultivées par un nombre relativement élevé (pour la production biologique) de producteurs. Le nombre d'agriculteurs qui produisent un équivalent biologique est moindre dans le cas de plus de la moitié des fruits et des légumes cultivés au Canada. On pourrait donc croire que, dans le cas de ces cultures, soit il n'existe pas de bonification pour la production biologique, soit la marge bénéficiaire est trop faible pour attirer les agriculteurs.

L'analyse révèle que, dans le cas d'environ la moitié des cultures, la production biologique a donné des ventes brutes à l'acre supérieures à celles de la production au moyen des méthodes conventionnelles (voir les tableaux). Le facteur déterminant est la relation entre le rendement et le prix.

La plupart du temps, les revenus bruts inférieurs des cultures biologiques étaient attribuables aux rendements plus faibles résultant des méthodes biologiques. Même si, généralement, les prix des produits biologiques étaient supérieurs à ceux des produits non biologiques, l'écart n'était pas suffisant dans tous les cas pour couvrir les pertes de production.

La combinaison des prix et des rendements illustrés dans les tableaux joue en faveur de la production biologique de produits tels que les pommes, les bleuets, les poires, les haricots, les betteraves, le maïs sucré et les carottes. Toutefois, les facteurs que sont le rendement et le prix ne sont pas suffisamment importants

pour que les producteurs obtiennent un meilleur résultat qu'avec les méthodes de production plus conventionnelles pour différentes cultures comme les pêches, les fraises, les asperges et le brocoli (voir le tableau).

Dans la plupart des cas, les différences relatives dans le revenu brut entre les deux méthodes sont suffisamment importantes pour indiquer qu'une méthode est préférée à l'autre. Toutefois, il importe de rappeler que les données présentées ici ne comprennent pas les coûts de production associés à chaque méthode de production pour chaque culture. Le producteur devra tenir compte de ses propres coûts de production pour déterminer quelle culture ou méthode sera rentable pour lui.

Examen plus minutieux des écarts de prix : ventes directes seulement

Cette partie de l'analyse porte uniquement sur les producteurs qui ont vendu tous leurs produits directement au public. Les ventes directes au public comprennent les autocueillettes, les marchés de producteurs, les étalages routiers, le porte-à-porte ou d'autres programmes de commercialisation directe semblables. Les producteurs qui ont vendu leurs produits par l'intermédiaire de grossistes ou de détaillants, ou par une combinaison de ventes directes et de ventes de gros, sont exclus.

Il est important de limiter l'examen aux données sur les ventes directes, car cette précision permet de faire porter l'analyse sur les différences de prix entre les produits biologiques et les produits conventionnels. On peut alors procéder à une comparaison véritable des prix en éliminant la méthode de vente comme explication possible de la variation des prix.

Les données sur les ventes directes ont été subdivisées entre les producteurs biologiques et

non biologiques. En regroupant les données de cette façon, nous nous attendions à ce que les producteurs biologiques reçoivent un prix nettement plus élevé pour leurs produits biologiques comparativement aux produits non biologiques vendus dans des conditions semblables.

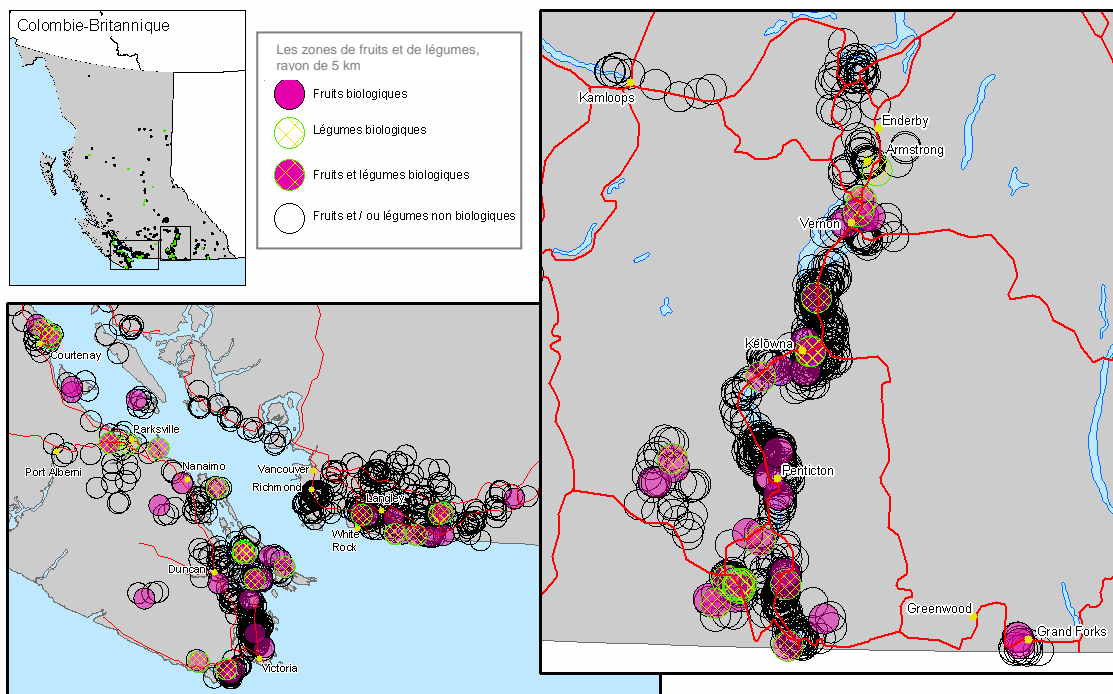
Une carte de la production biologique en Colombie-Britannique montre que les exploitations biologiques sont intercalées entre les exploitations non biologiques dans un secteur géographique donné. Il en découle une constatation importante, soit que la production biologique n'est pas concentrée en un seul endroit et qu'elle se fait dans les mêmes conditions climatiques que la production de

fruits et de légumes non biologiques. Les produits biologiques et non biologiques se disputent la reconnaissance de leurs produits et les parts de marché auprès de la même clientèle éventuelle.

Par ailleurs, les exploitations agricoles qui vendent leurs fruits et légumes directement au public tendent à s'agglutiner autour des centres urbains, approvisionnant les marchés locaux existants, ce qui leur permet de réduire leurs frais de transport et de se constituer une clientèle locale fidélisée pour leurs produits. Par conséquent, le seul facteur pouvant expliquer la variation des prix reçus par les producteurs est la différence entre les produits eux-mêmes qui tient à la méthode employée pour les cultiver.

Carte

La production de fruits et de légumes en Colombie-Britannique, 2001-2002



Produced by Spatial Analysis & Geomatics Applications, Agriculture Division, Statistics Canada, June 2003.

Préparé par Analyse spatiale et applications géomatiques, Division de l'agriculture, Statistique Canada, juin 2003.

Les agriculteurs reçoivent-ils vraiment un prix supérieur pour leurs cultures biologiques?

Comme l'a révélé l'analyse des ventes brutes, toute la production biologique ne génère pas un revenu brut par acre plus élevé que les méthodes conventionnelles. Même si la concurrence des prix, le volume de production et la qualité des produits peuvent avoir un effet à la baisse sur les prix des produits biologiques, on s'attendrait à ce que les propriétés des fruits et légumes biologiques se traduisent par un prix nettement supérieur. Toutefois, cela ne semble pas être le cas des produits vendus directement aux consommateurs par les producteurs.

La présente analyse révèle que les producteurs biologiques ne reçoivent pas nécessairement de bonification pour les fruits et les légumes frais qu'ils vendent directement au public. Les

producteurs de fruits et de légumes biologiques doivent faire face à une certaine résistance de la part des clients étant donné que le consommateur qui achète directement du producteur pourrait fonder sa décision sur l'apparence du produit.

Selon l'étude intitulée « *Farmers' markets in Alberta: A direct channel of distribution* », les consommateurs recherchent des produits frais et de qualité. Or, les produits biologiques sont souvent d'apparence et de taille moins uniformes. Lorsque deux étalages voisins se font concurrence dans un marché, l'un biologique l'autre non biologique, les consommateurs pourraient préférer les produits qui ont la plus belle apparence, qui ont moins de taches et des taches moins grosses, et sur lesquels il n'y a pas d'insectes. En pareil cas, le producteur biologique peut être obligé de baisser ses prix pour écouler son produit.

Figure 1

Prix de détail des aliments
Moyenne sur quatre mois, de septembre à décembre 2003

| Produits | Produits biologiques | | Produits conventionnels | |
|---------------------|----------------------|----------------|-------------------------|----------------|
| | Prix inférieur | Prix supérieur | Prix inférieur | Prix supérieur |
| Haricots, la livre | 4,40 | 7,97 | 4,97 | 7,84 |
| Carottes, la livre | 1,37 | 3,65 | 0,65 | 2,25 |
| Concombres, l'unité | 1,49 | 4,49 | 1,02 | 3,06 |
| Laitue, l'unité | 1,23 | 4,00 | 1,14 | 2,09 |
| Oignons, la livre | 1,51 | 4,46 | 0,82 | 2,61 |
| Poivrons, la livre | 2,97 | 10,05 | 2,14 | 5,88 |
| Tomates, la livre | 2,62 | 8,91 | 2,73 | 7,03 |

Source : site Web du Centre d'agriculture biologique du Canada

Ce tableau (Figure 1) du prix de détail moyen des légumes pour Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax montre clairement la nature variable des prix des aliments biologiques et de ceux produits au moyen de méthodes conventionnelles.

Ce tableau illustre un fait important, soit le chevauchement des prix des cultures biologiques et des cultures conventionnelles. Dans tous les cas, les prix supérieurs des produits biologiques sont plus élevés que les prix supérieurs des produits conventionnels.

Toutefois, dans le cas des haricots, le prix inférieur du produit biologique est inférieur à celui du produit conventionnel.

Cette constatation vient appuyer les résultats de l'enquête. Les données sur la valeur du produit à la ferme tirées de l'enquête montrent que, dans la majorité des cas, les aliments biologiques permettent d'obtenir une bonification, mais que parfois les cultures conventionnelles génèrent un revenu plus important.

Le tableau des ventes directes de fruits sur le marché des produits frais (Figure 2) montre des résultats similaires à celui des prix de détail. En Colombie-Britannique, le prix moyen reçu pour les fruits biologiques était supérieur à celui reçu pour les fruits produits par des méthodes conventionnelles. Toutefois, ce n'était pas toujours le cas au Québec et en Ontario, où les prix des pommes, des framboises et des fraises cultivées selon des méthodes biologiques étaient généralement inférieurs aux prix de ces fruits cultivés selon des méthodes conventionnelles.

Figure 2

Ventes directes de toute la production de fruits sur le marché des produits frais, de 2001 à 2003

| | Produits non biologiques | | | | | |
|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| | Colombie-Britannique | | Ontario | | Québec | |
| | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre |
| Pommes | 400 | 0,21 | 340 | 0,27 | 150 | 0,25 |
| Bleuets | 140 | 0,96 | **** | **** | **** | **** |
| Cerises douces | 260 | 1,19 | **** | **** | **** | **** |
| Raisins | 75 | 0,85 | **** | **** | **** | **** |
| Pêches | 175 | 0,40 | **** | **** | **** | **** |
| Poires | 170 | 0,29 | **** | **** | **** | **** |
| Prunes et pruneaux | 190 | 0,44 | **** | **** | **** | **** |
| Framboises | 195 | 1,49 | 230 | 2,40 | 185 | 1,83 |
| Fraises | 110 | 1,38 | 320 | 1,10 | 210 | 0,82 |

| | Produits biologiques | | | | | |
|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| | Colombie-Britannique | | Ontario | | Québec | |
| | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre |
| Pommes | 35 | 0,30 | 10 | 0,36 | 5 | 0,20 |
| Bleuets | 10 | 1,84 | **** | **** | **** | **** |
| Cerises douces | 15 | 1,78 | **** | **** | **** | **** |
| Raisins | 10 | 1,40 | **** | **** | **** | **** |
| Pêches | 15 | 0,68 | **** | **** | **** | **** |
| Poires | 20 | 0,53 | **** | **** | **** | **** |
| Prunes et pruneaux | 20 | 0,58 | **** | **** | **** | **** |
| Framboises | 15 | 2,48 | 5 | 2,45 | 10 | 1,75 |
| Fraises | 10 | 1,77 | 10 | 1,00 | 10 | 1,34 |

**** Le nombre d'exploitations biologiques cultivant cette culture est insuffisant pour se prêter à la comparaison.

Note : Les zones ombrées en rouge indiquent que le prix moyen du produit biologique est inférieur au prix moyen du produit non biologique sur le marché des produits frais. Les zones ombrées en jaune indiquent un prix moyen du produit biologique seulement légèrement supérieur.

Il est aussi intéressant d'examiner le nombre relatif de producteurs sur le marché. Par exemple, le ratio des producteurs biologiques aux producteurs conventionnels le plus faible en Colombie-Britannique est 1 producteur biologique de raisins pour chaque 7,5 producteurs conventionnels de raisins.

Les écarts sont encore plus marqués au Québec et en Ontario, comme le montrent les figures 3.1

et 3.2. La difficulté qu'ont les producteurs de fruits biologiques du Québec et de l'Ontario à obtenir une bonification pour leurs produits pourrait être attribuable en partie au nombre de participants sur le marché. Ce facteur pourrait expliquer aussi pourquoi plusieurs fruits ne sont pas cultivés en grande quantité dans ces provinces, ce dont atteste l'absence de données comparables sur les fruits biologiques et les fruits conventionnels.

Figure 3.1

Ventes directes de toute la production de légumes sur le marché des produits frais, de 2001 à 2003

| | Colombie-Britannique | | Ontario | | Québec | |
|--------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre |
| Asperges | 25 | 1,74 | *** | *** | *** | *** |
| Haricots | 120 | 0,87 | 210 | 0,78 | 100 | 0,57 |
| Betteraves | 100 | 0,40 | *** | *** | 50 | 0,20 |
| Brocoli | 60 | 0,79 | *** | *** | 35 | 0,33 |
| Maïs sucré | 130 | 0,32 | 300 | 0,31 | 190 | 0,26 |
| Choux | 75 | 0,24 | *** | *** | 65 | 0,10 |
| Carottes | 125 | 0,35 | *** | *** | 70 | 0,21 |
| Céleri | 15 | 0,82 | *** | *** | *** | *** |
| Concombres et cornichons | 90 | 0,57 | *** | *** | 95 | 0,26 |
| Aïl | 70 | 2,71 | 70 | 1,30 | *** | *** |
| Poireaux | 40 | 0,90 | *** | *** | 40 | 0,77 |
| Laitue | 100 | 0,41 | *** | *** | 50 | 0,22 |
| Oignons secs | 60 | 0,19 | 125 | 0,13 | 65 | 0,16 |
| Oignons verts | 45 | 0,81 | 70 | 1,22 | *** | *** |
| Persil | 30 | 1,77 | *** | *** | *** | *** |
| Pois verts | 75 | 1,02 | 130 | 1,18 | *** | *** |
| Poivrons | 60 | 0,75 | 180 | 0,33 | *** | *** |
| Citrouilles | 70 | 0,12 | 300 | 0,26 | 80 | 0,11 |
| Radis | 35 | 0,58 | *** | *** | *** | *** |
| Rhubarbe | 60 | 0,63 | *** | *** | *** | *** |
| Épinards | 45 | 0,89 | *** | *** | *** | *** |
| Courges et zucchini | 130 | 0,42 | 240 | 0,37 | 65 | 0,36 |
| Tomates | 125 | 0,42 | 330 | 0,50 | 140 | 0,32 |

**** Le nombre d'exploitations biologiques cultivant cette culture est insuffisant pour permettre une comparaison.

Figure 3.2

Ventes directes de toute la production de légumes sur le marché des produits frais, de 2001 à 2003

| | Colombie-Britannique | | Ontario | | Québec | |
|--------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre | N ^{bre} moy. d'expl. | Prix moy. \$/livre |
| Asperges | 5 | 1,43 | *** | *** | *** | *** |
| Haricots | 20 | 1,54 | 10 | 1,00 | 10 | 1,24 |
| Betteraves | 15 | 0,68 | *** | *** | 10 | 0,47 |
| Brocoli | 15 | 1,22 | *** | *** | 10 | 0,51 |
| Maïs sucré | 10 | 0,60 | 10 | 0,37 | 10 | 0,38 |
| Choux | 10 | 0,32 | *** | *** | 10 | 0,24 |
| Carottes | 20 | 0,84 | *** | *** | 15 | 0,35 |
| Céleri | 5 | 0,80 | *** | *** | *** | *** |
| Concombres et cornichons | 15 | 0,75 | *** | *** | 5 | 0,40 |
| Ail | 15 | 3,99 | 10 | 2,35 | *** | *** |
| Poireaux | 10 | 0,77 | *** | *** | 10 | 0,77 |
| Laitue | 20 | 0,47 | *** | *** | 10 | 0,44 |
| Oignons secs | 15 | 0,79 | 10 | 0,23 | 10 | 0,29 |
| Oignons verts | 10 | 0,80 | 5 | 0,96 | *** | *** |
| Persil | 10 | 0,88 | *** | *** | *** | *** |
| Pois verts | 15 | 1,57 | 5 | 1,22 | *** | *** |
| Poivrons | 15 | 0,81 | 5 | 0,39 | *** | *** |
| Citrouilles | 10 | 0,16 | 10 | 0,36 | 5 | 0,14 |
| Radis | 10 | 0,72 | *** | *** | *** | *** |
| Rhubarbe | 10 | 0,87 | *** | *** | *** | *** |
| Épinards | 10 | 1,38 | *** | *** | *** | *** |
| Courges et zucchini | 20 | 0,67 | 15 | 0,52 | 10 | 0,58 |
| Tomates | 20 | 0,99 | 15 | 0,43 | 10 | 0,61 |

*** Le nombre d'exploitations biologiques cultivant cette culture est insuffisant pour se prêter à la comparaison.

Note : Les zones ombrées en rouge indiquent que le prix moyen du produit biologique est inférieur au prix moyen du produit non biologique sur le marché des produits frais. Les zones ombrées en jaune indiquent un prix moyen du produit biologique seulement légèrement supérieur.

Contrairement aux constatations concernant les fruits, les producteurs ont du mal à obtenir une bonification pour leurs légumes biologiques. Par exemple, en Colombie-Britannique, où tous les fruits biologiques étaient vendus à un prix plus élevé, plusieurs légumes biologiques n'obtenaient pas de bonification. Là encore, les écarts entre les producteurs biologiques et les producteurs conventionnels sont assez marqués, ce qui indique un taux beaucoup plus faible de participation au marché des producteurs biologiques.

Sans une étude plus poussée, il est difficile de déterminer si l'industrie de la production de fruits et légumes biologiques au Canada est un créneau, un segment du marché petit mais profitable ou une industrie en expansion. Nous

savons que 640 producteurs au Canada déclaraient utiliser des méthodes de production biologique en 2000 et que ce nombre était passé à 660 en 2003, ce qui représente une hausse de 3 % sur quatre ans.

Si un créneau est un segment de marché caractérisé par un petit nombre de participants, alors les 5 % des cultivateurs de fruits et de légumes qui emploient des méthodes biologiques représentent un créneau, mais réalisent-ils un bénéfice? Nous n'avons pas suffisamment de données pour fournir une réponse définitive à cette question, mais les données dont nous disposons laissent fortement supposer que cela peut être le cas.